



Édito

2009 est derrière nous...

Ce dernier trimestre a, comme toujours, été riche en événements à l'URML !

« Octobre Rose » manifestation pour le dépistage du cancer du sein. L'URML a voulu informer sur le véritable travail que fait la médecine libérale dans ce domaine, mais surtout sensibiliser nos confrères libéraux à continuer à s'investir pour encore faire mieux et augmenter la participation des femmes.

Cela a été aussi l'occasion de rappeler l'existence du Point Accueil Cancer de Reims créé par le Réseau Oncocha, lieu de rencontre des patientes et de leur famille. Ce Point Accueil a bien besoin de subsides, et là nos politiques ont une responsabilité. En ces temps de crise, l'argent public a besoin d'être distribué à bon escient et non pas dans des actions publicitaires éphémères et dispendieuses...

L'ISCA : Institut du Sein en Champagne-Ardenne : les professionnels libéraux travaillent ensemble dans les cliniques de Reims, et avec les médecins radiologues de la région, les gynécologues, les médecins traitants, les plasticiens,... pour et avec les patients.

Les associations de patients jouent également un grand rôle dans le soutien, l'accompagnement, la guérison vers une nouvelle vie...

Le réseau Oncocha, présidé actuellement par notre Vice-Président, le Dr Grand, permet de réunir les différents partenaires afin de mieux suivre les patients atteints de cancer.

Remplachamp efficace pour vos remplacements mes chers confrères ! Dans le contexte démographique que connaît la Champagne-Ardenne, il était essentiel de trouver un nouvel outil pour aider les médecins de terrain surchargés, de créer un lien inter-générationnel avec des jeunes qui n'ont pas trop connu ce qu'est réellement la médecine générale de terrain, et peut-être de créer des vocations et pourquoi pas une continuité. Nos jeunes sont enthousiastes et l'URML aussi sur cette initiative.

Cette année 2009 a été aussi l'occasion, pour le site Internet de l'URML, de faire peau neuve afin que vous puissiez y trouver toutes les informations, les renseignements concernant l'activité de votre URML, ainsi que ses relations de travail avec ses différents partenaires. Allez-y et donnez-nous votre avis !



2010 est là...

La loi HPST est maintenant votée et va s'appliquer.

Bien entendu, l'URML continuera d'exister pour ses 2000 médecins libéraux champardennais. Simultanément, des URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé) incluant les autres professionnels de santé

Sommaire

p.1 Édito

p.2 Octobre Rose : mois de la promotion de la lutte contre le cancer du sein
Les médecins libéraux très actifs dans le dépistage organisé du cancer du sein

p.3 RemplaChamp : un outil pour vos remplacements

p.4 L'Union Régionale des Médecins Libéraux au service de la profession : quelles évolutions dans le cadre de la loi HPST ?

p.4 Informez-vous en ligne sur www.urml-ca.org

libéraux vont se créer ce qui est logique puisque, dans le suivi de nos patients, nous travaillons la plupart du temps en équipe. Nous verrons en temps voulu comment nous allons fonctionner, aujourd'hui nous sommes dans l'attente des décrets...

Ce qui est sûr, c'est qu'avec la mise en place des ARS (Agences Régionales de Santé) qui regrouperont tous les services administratifs, l'URPS sera une entité incontournable dans le système de santé régional. Forte de notre expérience de 17 ans, l'URPS des médecins libéraux continuera de siéger dans les différentes instances pour affirmer haut et fort la place et le rôle de la médecine libérale.

Nous avons quelques projets que nous vous dévoilerons au fur et à mesure...

Dans ce système de santé en profonde mutation, l'équipe administrative et moi-même vous présentons à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos vœux de bonheur, de santé, de réussite et d'épanouissement dans votre profession.

L'URPS, un trait d'union, un espace de rencontre des médecins libéraux de notre région, continuera son travail avec vous dans le dynamisme et l'optimisme.

Bien amicalement. ■

Dr Elisabeth ROUSSELOT-MARCHE, Présidente

Rédacteur en chef : Dr Jean-Claude Reitz

Comité de Rédaction :
Dr Elisabeth Rousselot-Marche
Dr Jean-Claude Reitz
Carole Thiry-Bour

Union Régionale des Médecins Libéraux de Champagne-Ardenne

64 Chaussée St Martin
51100 REIMS
Tél. : 03 26 85 65 00 - Fax : 03 26 85 62 60
Mail : urml.ca@wanadoo.fr
Site Internet : www.urml-ca.org
Permanence de l'accueil téléphonique :
10h / 12h30 - 13h30 / 16h30

Bureau :

Président : Dr Elisabeth Rousselot-Marche
Vice-Président : Dr Maurice Grand
Trésorier : Dr Pierre Turquin
Trésorier adjoint : Dr Guy Erhart
Secrétaire : Dr Didier Quacchia
Secrétaire adjoint : Dr Jean-Marc Winger

Équipe administrative :

Directrice : Carole Thiry-Bour
Chargées de mission : Véronique Joslant,
Vanessa de Carvalho
Secrétaire de direction : Hélène Micherolli

Maquette et mise en page :

SMARTSON  www.smartson.fr

Octobre Rose : mois de la promotion de la lutte contre le cancer du sein



Les médecins libéraux très actifs dans le dépistage organisé du cancer du sein

• Conférence de presse du 19 octobre 2009

Cette conférence de presse initiée par l'URML visait à faire connaître le rôle et la place qu'occupent les médecins libéraux dans le dépistage organisé du cancer du sein, mais également tout l'aspect lié aux soins de support et la place des associations de femmes en Champagne-Ardenne.

Intervenants : Dr Rousselot-Marche, Présidente URML (et Présidente SAC 08), Dr Arnold (ADPS 51), Drs Calmet et Henon - ISCA (radiologues), Drs Cutuli et Prulhière - ISCA (oncologues), M^{me} Cappellone (psycho-oncologue), Dr Grand - Point Accueil Cancer (et Président du réseau Oncocha), M^{me} Cournil, association « Ensemble pour Elles ».

Partout en France, comme la loi le stipule, le dépistage organisé du cancer du sein est mené par des structures de gestion agréées. Le Plan Cancer 2009-2013, et notamment la mesure 15.1, précise qu'il faut rechercher la meilleure efficacité des dépistages organisés en optimisant le fonctionnement des structures de gestion.

En Champagne-Ardenne, chaque département en est doté : SAC 08, ADECA 10, ADPS 51 et ADECA 52 (Cf. [Rappel des missions des structures de gestion, p.3](#)). Le dépistage a commencé dans la Marne et les Ardennes depuis 1990. Le rôle et la place qu'occupent les médecins libéraux dans le dépistage de masse des cancers du sein est méconnu (Cf. récapitulatif de l'activité des 4 structures de gestion du 01-01-07 au 31-12-08, dans les tableaux ci-dessous).

Du dépistage, nous avons abordé la prise en charge thérapeutique et la place du secteur privé. Présentation de l'ISCA (Institut du Sein de Champagne-Ardenne) qui offre aux patientes et aux médecins demandeurs les meilleures possibilités de prise en charge en terme de diagnostic, traitement et surveillance pour tout type de pathologie mammaire, grâce à une structure multidisciplinaire en réseau s'appuyant sur les référentiels régionaux (Cf. [encadré ISCA, p.3](#)). La parole est ensuite donnée aux médecins libéraux présents afin qu'ils décrivent leur rôle (radiologue, oncologue, gynécologue,

médecin généraliste, chirurgien...) autour de la patiente. Il est rappelé que chaque nouveau dossier ou nécessitant un changement de traitement doit obligatoirement, après information et acceptation du patient, être étudié en RCP de pathologie mammaire - Réunion de Concertation Pluridisciplinaire. La RCP donne un avis éclairé et exhaustif permettant au médecin en charge du patient de définir le traitement le mieux adapté à sa maladie et à son état particulier. En Champagne-Ardenne, 7 RCP se réunissent pour se concerter sur les dossiers de cancer du sein (2 RCP à Reims, 2 RCP à Charleville-Mézières, 1 RCP à Chaumont, 1 RCP à St-Dizier, 1 RCP à Troyes).

Tous les professionnels de santé se sont entendus pour dire que la manière d'annoncer la maladie laisse une empreinte indélébile dans l'esprit des patientes, c'est pourquoi la prise en compte psychique commence dès l'annonce du diagnostic et se poursuit pendant et après le traitement.

Sylvie Cappellone, psycho-oncologue, nous a parlé des **soins de support**, cités dans le Plan Cancer. Ceux-ci représentent l'ensemble des soins et des soutiens nécessaires aux personnes malades, parallèlement aux traitements spécifiques. Ils se définissent comme une organisation coordonnée de différentes compétences impliquées conjointement aux soins spécifiques oncologiques dans la prise en charge des malades. Ils visent à assurer la meilleure qualité de vie possible aux patientes, sur les plans physique, psychologique et social, en prenant en compte la diversité de leurs besoins, ceux de leur entourage et cela, quels que soient leurs lieux de soins. Le **Point Accueil Cancer de Reims**, présenté par le Dr Grand, met en œuvre ces soins de support (Cf. [encadré, p.3](#)).

Cette conférence s'est terminée par le témoignage de Sylvie Cournil, de l'Association « Ensemble pour Elles », née fin 2008, pour toutes les femmes atteintes d'un cancer du sein dont les différents objectifs sont entre autres : faire entendre la parole des femmes, apporter aide et information, accueillir et accompagner, faciliter la communication avec les professionnels de santé, proposer des activités sportives... <http://ensemblepourelles.free.fr>



La région Champagne-Ardenne fait partie des 5 premières régions françaises avec un taux de participation au dépistage du cancer du sein de plus de 60%. L'offre libérale est riche, toutefois tous les acteurs dans une démarche commune continuent de se mobiliser pour l'améliorer.

RÉCAPITULATIF DE L'ACTIVITÉ DES 4 STRUCTURES DE GESTION (DU 01-01-07 AU 31-12-08)

Structures	SAC 08	ADECA 10	ADPS 51	ADECA 52
Nombre de dossiers mammographiques	23 507	27 530	42 889	17 299
Dont première participation	16,7%	25,7%	24%	29,9%
Dont seconde participation ou plus	83,2%	74,2%	76,2%	70%
Nombre total de dossiers passés en deuxième lecture*	97,6%	96,8%	96,6%	95,5%
Résultats des dépistages mammographiques	SAC 08	ADECA 10	ADPS 51	ADECA 52
Négatif	96,9%	95,5%	95%	94,6%
Positif	3,1%	4,5%	5%	5,4%
Cancer	6‰	6‰	7,8‰	7,2‰
Cancer suite à la deuxième lecture*	11,8%	6%	8,9%	11,2%
Taux de participation 2007-08	59,8%	66,4%	57,3%	62,8%

*Deuxième lecture : lecture par un second radiologue

Rappel des missions des structures de gestion :

- Informer et former les professionnels de santé
- Sensibiliser la population
- Gérer les fichiers des personnes concernées et les inviter
- Organiser la seconde lecture des mammographies de dépistage
- Adresser les résultats et suivre les examens positifs
- Recueillir et évaluer les données des campagnes de dépistage



Point Accueil Cancer de Reims

Structure inscrite dans le Plan Cancer national, à la demande des associations de patients, créée par le Réseau de Cancérologie de Champagne-Ardenne – ONCOCHA – à titre expérimental à Reims en mai 2009.

Subventionné par plusieurs organismes, le Point Accueil Cancer répond à la charte qualité de l'Institut National du Cancer. Ce lieu est destiné à toutes les personnes concernées par le cancer et à leur entourage afin de les informer gratuitement et de les orienter.

<http://www.urml-ca.org/Point-Accueil-Cancer>

ISCA :

Premier centre du sein de Reims, ouvert depuis mai 2007 et organisé sur le modèle des centres européens dédiés à la prise en charge de la maladie du sein, à la pointe des nouvelles techniques.



Institut du Sein de
Champagne Ardenne

L'Institut du Sein, un réseau multi-sites : constitué de professionnels libéraux qui travaillent en étroite collaboration les uns avec les autres. Les 3 sites sont les cliniques de Reims.

Les médecins de l'ISCA sont hyperspécialisés dans le traitement du cancer du sein et mettent au service des femmes leur expérience ainsi que leur notoriété nationale et internationale.

Enfin, les professionnels de l'ISCA travaillent en partenariat avec les médecins radiologues de la région, dont le rôle dans le diagnostic est primordial, mais aussi avec les gynécologues, les médecins traitants et les plasticiens qui prendront le relais dans le suivi.

L'ISCA est basé sur un partenariat médical régional, en relation avec les associations de patientes, proposant un soutien et une expertise dans la prise en charge des femmes atteintes d'un cancer du sein.

<http://isca-reims.net>

RemplaChamp : un outil pour vos remplacements

• Conférence de presse du 19 octobre 2009



De gauche à droite : Dr Rousselot-Marche (P^{te} URML), Dr Reitz (P^{te} collège généralistes), Dr Duriez (P^{te} Champ'AGJIR), J.J. Robineau (MRS), Dr Faupin (Conseil Régional de l'Ordre), K. Fenaux (Champ'AGJIR).

Cette action de communication, initiée par l'URML, visait à annoncer le lancement de la plateforme informatique du remplacement en Champagne-Ardenne : « RemplaChamp ».

Dès le début de l'année 2009, l'URML, préoccupée depuis plusieurs années par la problématique de la démographie médicale de sa région, s'est associée au projet. De plus, RemplaChamp ouvre une porte à la jeune génération de médecins, la « relève » de demain.

Ce projet est né sous l'impulsion de Champ'AGJIR (Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants de Champagne-Ardenne), avec l'aide de l'AIMEG-Reims (Association des Internes de Médecine Générale), le soutien de la Mission Régionale de Santé et de l'Ordre des Médecins.

En plus de créer un lien intergénérationnel, cet outil Internet a pour but de mettre en relation les médecins champardennais généralistes installés avec les remplaçants (environ 150) afin de faciliter le remplacement, mais aussi de promouvoir l'installation de jeunes généralistes, notamment dans les zones rurales et désertifiées.

Ce site Internet permettra également de rendre visible l'offre et la demande de remplacements en médecine générale, de repérer les médecins en difficulté. Le Dr Sylvain Duriez, Président de l'Association, a annoncé qu'à terme « le site pourrait être ouvert aux autres spécialités et aux professions paramédicales ».

La Champagne-Ardenne est la douzième région de France à se doter de cet outil. RemplaChamp est accessible gratuitement à tous les médecins généralistes de la région, aux remplaçants, aux adhérents de Champ'AGJIR et aux internes détenteurs d'une licence de remplacement adhérent à l'AIMEG-Reims. N'hésitez pas à vous connecter sur leur site : <http://www.remplachamp.fr> ou via www.urml-ca.org

Véronique JOSLANT, Chargée de mission

Toujours en rapport avec la démographie, et consciente du manque d'attractivité de la médecine libérale, l'URML organisera, en collaboration avec Champ'AGJIR et l'AIMEG de Reims, le 3 juin 2010 à la Faculté de Médecine de Reims, une « journée de l'installation en médecine libérale ».

Cette journée, axée sur une rencontre entre les étudiants, les internes, les enseignants, les médecins libéraux installés, les remplaçants et les partenaires, s'organisera autour de séances plénières et d'ateliers qui brosseront le paysage libéral :

- Le stage chez le praticien
- Les aides à l'installation
- Les freins à l'installation
- La pratique en libéral et les différents modes d'exercice
- La permanence des soins

Les objectifs :

- Aider les jeunes à s'installer après leurs études universitaires
- Créer un lien intergénérationnel
- Faire connaître l'exercice libéral de la médecine :
- Plus d'information dans notre prochain URML Info.
- Toutes les informations seront consultables sur notre site : www.urml-ca.org

L'Union Régionale des Médecins Libéraux au service de la profession :

Quelles évolutions dans le cadre de la loi HPST ?

Les Unions Régionales des Médecins Libéraux ont fêté leur dix-septième anniversaire ; elles ont été créées, dans chaque région, par la loi du 4 janvier 1993. En Champagne-Ardenne, l'URML représente près de 2 000 médecins libéraux.

La loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires publiée le 22 juillet 2009 prévoit que des Unions Régionales de Professionnels de Santé se substituent aux URML (pour en savoir plus Cf. notre site www.urml-ca.org).

Dans cet article, nous mettons en miroir les missions des URML avec celles des URPS, dont la mise en place est prévue en 2010 (le décret est en effet en cours de rédaction).

MISSIONS

Dans le décret du 14 décembre 1993 :

- **Information** des médecins
- **Représentation** de la médecine libérale dans les instances décisionnelles
- **Expertises** relatives au fonctionnement du système de santé
- **Élaboration et mise en œuvre** d'une politique de qualité des soins
- **Participation** aux actions de santé publique
- **Coordination** avec les autres professionnels de santé

Dans le projet de décret relatif aux URPS :

Les Unions Régionales contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale, notamment à la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé.

Elles peuvent notamment :

- Participer à la réalisation de **diagnostics territoriaux** nécessaires à l'élaboration du schéma régional d'organisation sanitaire
- Contribuer à l'organisation de la **permanence des soins**, de la continuité des soins et à la mise en œuvre de **nouveaux modes d'exercice**
- Prendre part aux mesures destinées à corriger les **déséquilibres démographiques** des professionnels de santé
- Développer des actions dans le domaine de la **prévention**, de la **promotion de la santé** et de l'**éducation thérapeutique**

Elles peuvent en outre participer :

- À la mise en œuvre, à l'organisation et à l'animation du **développement professionnel**
- Au développement des **systèmes d'informations partagés** et à leur exploitation

COMPOSITION

Les axes de travail de l'URML sont fixés par l'Assemblée Générale, composée actuellement de 30 membres (15 généralistes et 15 spécialistes), élus tous les six ans sur des listes syndicales. L'Assemblée Générale élit un Bureau, composé d'un Président, un Vice-Président, un Trésorier, un Trésorier adjoint, un Secrétaire et un Secrétaire adjoint, ainsi qu'un Bureau par collège (généralistes, spécialistes), renouvelés tous les trois ans.

D'après le projet de décret :

- L'AG comportera 20 membres répartis en trois collèges : les médecins généralistes, les chirurgiens, anesthésistes et obstétriciens et les autres médecins spécialistes.
- L'AG élira un Bureau pour cinq ans, constitué d'un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire, deux Secrétaires adjoints, un Trésorier et Trésorier adjoint. Quatre membres du Bureau seront issus du collège des généralistes, deux du collège des chirurgiens-anesthésistes-obstétriciens et deux du collège des autres spécialistes.

L'URML perçoit une subvention annuelle, provenant d'un pourcentage des cotisations sociales payées par les médecins libéraux, que lui verse l'Agence pour la Contribution des Organismes de Sécurité Sociale.

POINT SUR LES DOSSIERS DE L'URML C-A

Depuis sa mise en place, l'URML C-A a travaillé, en partenariat avec les institutions, sur divers sujets comme :

Le cancer, la grippe, la démographie, le DMP, les Facteurs de Risque Cardio Vasculaire, la gériatrie, la périnatalité, les urgences, les soins palliatifs, la formation et l'EPP (appelée désormais Développement Professionnel Continu). Sur l'ensemble de ces dossiers, l'URML s'attache à représenter et à faire entendre la voix de la médecine libérale.

Elle siège également dans les instances décisionnelles comme le Comité Régional de l'Organisation Sanitaire (CROS) dans le cadre du Schéma Régional de l'Organisation Sanitaire (SROS), la Conférence Régionale de Santé...

Quelques exemples concrets d'actions menées :

- L'URML organise depuis plusieurs années un Prix de Thèse, décerné aux deux meilleures thèses, dont le sujet traite de l'exercice ambulatoire de la médecine.
- Elle a organisé depuis 2004 l'Évaluation des Pratiques Professionnelles de près de 700 médecins libéraux.
- Elle est partenaire de la Mission Régionale de santé, de la Faculté, de l'État, des collectivités territoriales pour la convention sur l'aide à l'installation signée en novembre 2008.
- Elle soutient la plateforme du remplacement RemplaChamp qui a vu le jour en octobre 2009.
- Elle travaille avec les structures départementales de dépistage des cancers du sein et du colon.
- Elle promeut la messagerie sécurisée Apicrypt.
- Elle organise des congrès, des rencontres sur le thème de la démographie (2007), de la régionalisation des politiques de santé (2009), de l'installation en médecine libérale (2010).
- Parmi ses travaux, l'URML a réalisé une enquête sur le « Burn-Out » des médecins libéraux et des étudiants de la Faculté de Médecine de Reims.

Ses actions sont publiées dans l'URML Info et sur son site : www.urml-ca.org

Carole THIRY-BOUR, *Directrice*

Informez-vous en ligne sur www.urml-ca.org

Informers les médecins libéraux ainsi que nos partenaires est une des missions majeures de l'URML.

Le site de l'URML CA (modernisé récemment) se veut une source d'information disponible en continu pour tous les médecins de la région, qui prend toute sa dimension dans le contexte actuel de grippe A H1N1.

Vous trouverez ainsi en page d'accueil de www.urml-ca.org toutes les informations et les actualités relatives à la grippe A, mises à jour fréquemment (avec fiche synthétique) et déclinées par département, ainsi vous allez à l'essentiel, selon votre lieu d'exercice.

Et comme toujours, vous y retrouverez les actualités du monde médical (loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires, le Développement Professionnel Continu...),

les événements à venir dans l'agenda, la documentation classée par thèmes, ainsi que tous les projets et les actions de l'URML CA à travers les commissions, et aussi de nombreux documents à télécharger comme les « URML Info », les Prix de Thèse...

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos questions par le biais de la rubrique « Contact », nous ne manquerons pas de vous répondre.

Et comme un site vaut mieux qu'un long discours, nous vous donnons rendez-vous sur www.urml-ca.org dès maintenant...

Meilleurs Vœux à toutes et à tous !

Hélène MICHEROLLI, *Secrétaire de direction*